



AVIS DE PROJET DE MARCHÉ

Numéro de la demande de soumission : FP802-170311

Date de clôture : Jeudi le 11 Janvier 2018

Heure de fermeture des soumissions : 14 heures (heure normale de l'Est) HNE

Cette invitation à soumissionner est passé pour le compte de Ports pour petits bateaux pour Pêches et Océans Canada.

Titre: Améliorations à l'accessibilité à la passe migratoire de la rivière Torrent Chambre d'observation

Lieu des travaux: Hawke's Bay, Terre-Neuve-et-Labrador

L'ensemble de l'appel d'offre y comprend le suivant :

1. Avis de Projet de Marché
2. Devis (Description des services requis)
3. Formulaire de soumission (*Obligatoire à être compléter par le soumissionnaire*)

LIEU(X) DE CLÔTURE:

Emplacement # 1 - Pour les soumissions électroniques SEULEMENT

S'il vous plaît envoyez votre soumission électronique à l'adresse de courriel suivante:
Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement # 2 - La garantie de soumission (par la poste ou bien messagerie/courrier)

Pêches et Océan Canada,
Attention: Beverly Shawana
Services du matériel et des acquisitions – Bureau d'Ottawa
200 rue Kent
Poste 9W072, 9ième étage,
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Téléphone: (613) 949-1490

VEILLEZ BIEN NOTEZ

Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.

LA PORTÉE DES TRAVAUX / DEVIS

Sommaire des travaux

CONTENU DE LA SECTION

1. Intitulé et description des travaux



2. Utilisation des lieux par l'entrepreneur
3. Occupation des lieux par le propriétaire

TRAVAUX VISÉS PAR LES DOCUMENTS CONTRACTUELS

4. Les travaux visés par le présent contrat comprennent la construction générale des mises à niveau des installations d'accès de la chambre d'observation de la passe migratoire de la rivière Torrent se trouvant à Hawke's Bay, à Terre-Neuve-et-Labrador. Les travaux sont aussi connus sous le nom de projet n° 2017-40 de Newlab Engineering Limited.
5. Les travaux visés par le contrat comprennent généralement des travaux de démolition mineurs à l'intérieur de la structure et l'installation d'une plate-forme élévatrice inclinée pour fauteuils roulants et d'un dispositif de fermeture de porte automatique.
6. Les travaux couverts par les documents contractuels comprennent la mise en service de l'installation. Celle-ci comprend les dispositions nécessaires pour effectuer l'inspection finale et obtenir la certification auprès de Service NL, en plus d'embaucher une tierce partie (un ingénieur de structure) pour effectuer la vérification des éléments structurels de l'équipement.
7. La date d'achèvement substantielle est le 31 mars 2018. Elle nécessite la conformité aux exigences de la période hivernale. Consulter l'article 1.6 de la section 01 00 50 – Instructions générales.

UTILISATION DES LIEUX PAR L'ENTREPRENEUR

8. L'entrepreneur dispose d'une utilisation illimitée du site.
9. Coordonner l'utilisation des lieux sous la direction du représentant du propriétaire.
10. Obtenir et payer l'utilisation de zones d'entreposage ou de travail supplémentaires requises pour réaliser les travaux en vertu du contrat.
11. Retirer ou modifier les travaux effectués pour éviter les blessures ou les dommages à certaines parties des travaux existants.
12. Réparer ou remplacer des sections des travaux existants qui ont été modifiées pendant la construction, pour les faire correspondre aux travaux existants ou adjacents, conformément aux directives du représentant du propriétaire.

TRAVAUX CONNEXES

.1 Les sections suivantes du devis sont référencées pour indiquer les responsabilités en matière de travail, comme il est précisé dans les autres versions.

1. Section 26 05 00 – Exigences générales concernant les résultats des travaux – Installations électriques.

DOCUMENTS SUR PLACE

13. Garder sur le lieu de travail les documents indiqués à la section 01 31 00 – Gestion de projet et coordination.



DOCUMENTS CONTRACTUELS

14. Les légendes et les annexes dans les dessins émis pour l'appel d'offres ont préséance sur les spécifications techniques en ce qui concerne les produits et les matériaux indiqués.

Dates de début et d'achèvement prévues:

Les services de l'entrepreneur débuteront lors de l'attribution du contrat. L'achèvement prévu du projet est en date du **Mars 31, 2018**.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de 2 000 000 \$ par incident. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'autorité compétente, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

Remarque: Toutes les garanties de soumission seront retournées aux soumissionnaires, sauf en ce qui concerne la garantie de soumission présentée par le soumissionnaire retenu, laquelle sera conservée jusqu'à ce que dernier ait fourni une garantie contractuelle

Période des questions et réponses: Le MPO acceptera les questions des soumissionnaires jusqu'à vendredi **le 05 Janvier 2018**. Ils doivent être envoyés **directement et uniquement** à l'agent des contrats mentionné ici-bas.

Toute demande de renseignements concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

Beverly Shawana
Agent principal des contrats
Courriel: beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone: (613) 949-1490